

## FORMATION

# Les pouvoirs de police du maire

## Les élus locaux face aux nouveaux défis de la sécurité du quotidien

### OBJECTIF

---

Cette formation permet d'acquérir une meilleure connaissance de l'ordre public au sein des collectivités territoriales et des pouvoirs de police du maire.

Au cours de cette formation, le formateur permettra à chacun des participants de mieux comprendre les nouveaux défis que pose la sécurité au sein des collectivités.

### INTERVENANT

---



**Marc MUTTI,**  
**Spécialiste du secteur local**  
**Ancien élu local**  
**Officier de réserve citoyenne**

Marc MUTTI bénéficie d'une double expérience public-privé. Consultant en affaires publiques depuis 15 ans, il a été préalablement, chef de cabinet ministériel, conseiller technique du maire d'une grande ville du sud de la France, ou encore responsable de la communication au sein d'entreprises publiques et privés.

Elu du centre de Paris pendant 12 ans, Maire-adjoint du 1er arrondissement, délégué aux finances, au développement économique, à l'urbanisme et à la sécurité, il a construit une expertise dans les questions de sécurité, de gestion de l'espace public et de communication publique.

### FORMAT

---

Cette formation se déroule le **mardi 16 mai** de 9h30 à 17h30 à Paris (Opéra).

9h30 : Accueil des participants

10h : Début de la formation

12h30-14h : Déjeuner

17h30 : Fin de la formation

### CONDITIONS TARIFAIRES

---

Le montant de la journée de formation est de **560 euros TTC par participant**. Mercure local est certifié Qualiopi. La formation peut être prise en charge par votre DIF élu (Mon Compte Elu) ou par votre collectivité. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

**Votre Contact**

## PROGRAMME PROPOSÉ

---

### » Définir l'ordre public

- Sécurité
- Salubrité
- Tranquillité publique

### » Les moyens d'action du maire

- Cadre législatif et institutionnel
- Responsabilité
- Moyens normatifs

### » La police judiciaire, administrative, spéciale, municipale

- Définition et caractéristiques
- Les acteurs
- Les compétences du maire

### » Les attributions du maire

- Les attributions du maire en matière de circulation et de stationnement
- Les attributions du maire en matière d'urbanisme
- Les attributions du maire en matière de biens publics

### » La loi « Engagement et proximité » et renforcement des pouvoirs du maire (27 décembre 2019)

- Objectifs de la loi
- Public concerné
- Mesures phares de la loi

## EXERCICES PRATIQUES

### Analyse de cas et jeux de rôle

---

### Votre Contact

# Bulletin d'inscription

---

## LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE MARDI 16 MAI 9H30-17H30

Nom.....  
Prénom.....  
Fonction.....  
Email.....  
Ligne directe .....  
Mobile .....

Organisme .....

Adresse .....

Code postal.....Ville .....

### INSCRIPTION A RETOURNER A :

Mercure local - Groupe Mercure  
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris  
contact@mercurelocal.fr  
01 42 60 69 48 - 06.82.91.37.24

Dès réception de ce bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de stage vous seront envoyées.

**Le montant de la journée de formation est de 560 euros TTC par participant.**

Mercure local est un organisme de formation agréé par le  
Ministère de l'Intérieur pour la formation de élus locaux  
et certifié Qualiopi



FORMATIONS | CONFÉRENCES | ÉTUDES

**Mercure local - Groupe Mercure**  
Organisme de formation spécialisé sur le secteur  
public agréé pour la formation des élus locaux  
18 avenue de l'Opéra • 75001 Paris • 01 42 60 69 48  
contact@mercurelocal.fr • www.mercurelocal.fr